

# DECISION DU MAIRE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Le Maire de la Ville de Vannes

VILLE DE VANNES

Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Administration Pôle Animation

CULTURE-EVENEMENTIEL  
Conservatoire à Rayonnement  
Départemental

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 8 juin 2020 prise conformément à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

CRD - Tarifs 2022 / 2023

Compétence n° : 2

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 juin 2022 fixant les tarifs des services municipaux,

## DECIDE

**Article 1** : De fixer les tarifs du Conservatoire à Rayonnement Départemental et des Ateliers Artistiques pour l'année 2022-2023 selon les barèmes suivants :

EVEIL ARTISTIQUE	Vannetais								Hors Vannes
	A	B	C	D	E	F	G	H	
Tarif 1	108 €	106 €	102 €	95 €	80 €	68 €			235 €

MUSIQUE	Vannetais									Hors Vannes	
	Enfants	A	B	C	D	E	F	G	H	Extérieur	Extérieur réduit
		Tarif 2	227 €	220 €	195 €	191 €	143 €	68 €			
	Adultes	232 €	225 €	200 €	196 €	148 €	73 €			492 €	395 €

S'adresse aux 1ère et 2ème année (cycle 1) comprend : un cours instrumental à plusieurs (2 à 4 personnes - durée déterminée suivant le nombre d'élèves, le niveau et l'âge) en + 2 pratiques collectives (formation musicale, orchestre). Pratique instrumentale supplémentaire : 50% du coût de l'activité

MUSIQUE	Vannetais									Hors Vannes	
	Enfants	A	B	C	D	E	F	G	H	Extérieur	Extérieur réduit
		Tarif 3	446 €	423 €	396 €	387 €	271 €	122 €			
	Adultes	469 €	445 €	417 €	407 €	285 €	142 €			1 546 €	469 €

Pratique instrumentale supplémentaire : 50% du coût de l'activité

Comprend : un cours instrumental individuel (durée déterminée suivant le cycle et l'âge) + deux pratiques collectives (formation musicale, orchestre)

MUSIQUES ACTUELLES & TRADITIONNELLES	Vannetais									Hors Vannes		
	Enfants	A	B	C	D	E	F	G	H	Extérieur	Extérieur réduit	Adhérent Bagad
		Tarif 2	227 €	220 €	195 €	191 €	143 €	68 €				
	Adultes	232 €	225 €	200 €	196 €	148 €	73 €			492 €	395 €	232 €

Pratique instrumentale supplémentaire : 50% du coût de l'activité

Comprend : un cours instrumental à plusieurs (2 à 4 personnes - durée déterminée suivant le nombre d'élèves, le niveau et l'âge) + 2 pratiques collectives (formation musicale, orchestre)

MUSIQUES ACTUELLES & TRADITIONNELLES	Vannetais									Hors Vannes		
	Enfants	A	B	C	D	E	F	G	H	Extérieur	Extérieur réduit	Adhérent Bagad
Tarif 4	Enfants	335 €	317 €	297 €	290 €	203 €	92 €			675 €	335 €	335 €
	Adultes	352 €	335 €	313 €	305 €	214 €	107 €			1 160 €	352 €	352 €

Pratique instrumentale supplémentaire : 50% du coût de l'activité  
 Comprend : un cours instrumental individuel (durée déterminée suivant le cycle et l'âge) + deux pratiques collectives (formation musicale, orchestre)

PRATIQUES COLLECTIVES	Vannetais									Hors Vannes		
	Enfants	A	B	C	D	E	F	G	H			
Tarif 5	Enfants	108 €										
	Adultes	106 €										

Comprend : un cours collectif par semaine (pratiques collectives concernées : culture musicale, orchestre, harmonie, ensemble instrumental, ensemble vocal, chant choral, chœur)

ARTS PLASTIQUES	Vannetais									Hors Vannes	
	Enfants	A	B	C	D	E	F	G	H	Extérieur	Extérieur réduit
Tarif 6	Enfants	230 €	223 €	198 €	193 €	102 €	71 €			491 €	393 €
	Adultes	254 €	247 €	222 €	218 €	122 €	97 €			511 €	415 €

Activités arts plastiques supplémentaire : 50 % du coût de l'activité

THEATRE	Vannetais									Hors Vannes	
	Enfants	A	B	C	D	E	F	G	H	Extérieur	Extérieur réduit
Tarif 7	Enfants	227 €	220 €	195 €	191 €	100 €	68 €			488 €	390 €
	Adultes	232 €	225 €	200 €	196 €	120 €	73 €			492 €	395 €

Stage/musique au bac/modules cycle court proposé durant l'année scolaire	Enfant	30 €
	Adulte	45 €
Location instrumentale Proposée durant les deux premières années sous réserve d'instrument disponible	Enfant	125 €
	Adulte	145 €

Ci-annexés, par ailleurs, les tarifs 2022/2023 de location de salle et de mise à disposition de technicien.

VANNES, le 25 juillet 2022

Le Maire,

David ROBO

La présente décision municipale  
a été affichée en Mairie le :

## Annexe 1 - Conservatoire à rayonnement départemental

### Tarifs 2022/2023 - Location de salles de concert et technicien

<b>Auditorium des Carmes - Location par tranche de 4 heures</b>		
<b>Plein tarif</b>	Du lundi au samedi	300,00 €
	Dimanche et jours fériés	375,00 €
<b>Tarif réduit</b>	Du lundi au samedi	190,00 €
	Dimanche et jours fériés	237,50 €
<b>Salle de concert de Ménimur - Location par tranche de 4 heures</b>		
<b>Plein tarif</b>	Du lundi au samedi	200,00 €
	Dimanche et jours fériés	250,00 €
<b>Tarif réduit</b>	Du lundi au samedi	90,00 €
	Dimanche et jours fériés	112,50 €

Le tarif intègre le coût du technicien (son et lumière) lié à la salle. Le tarif réduit s'applique aux associations vannetaises.

La gratuité peut être accordée à titre exceptionnel aux associations vannetaises dans le cadre de manifestations ne faisant pas l'objet de billetterie ou de ventes quelconques.

Le tarif de l'heure de technicien est fixé à : 40,00 €/heure.

### Tarifs 2022/2023 - Location de salles

Nature de la location	Plein tarif	Tarif réduit
Location d'une salle de répétition (par tranche de 4 heures)	28,00 €	15,00 €
Location d'une salle de répétition à l'année scolaire	530,00 €	210,00 €
Location de plusieurs salles sur le site des Carmes ou de Ménimur (par tranche de 4 heures)	105,00 €	55,00 €
Location de plusieurs salles sur le site des Carmes ou de Ménimur (par journée)	160,00 €	105,00 €
Location de plusieurs salles sur le site des Carmes ou de Ménimur (stage semaine de 5 à 7 jours)	800,00 €	520,00 €

Les salles sont mises à disposition sans assistance technique et équipées si besoin, selon la disponibilité du matériel (inventaire entrée/sortie).

Les salles sont mises à disposition exclusivement pour des demandes dont l'objet est relatif à une activité artistique et sans accueil de public (répétitions, master class, stages).

Le tarif réduit s'applique aux associations dont le siège social est à Vannes.

La gratuité peut être accordée, à titre exceptionnel, aux associations vannetaises dans le cadre de manifestations ne faisant pas l'objet de billetterie ou d'inscriptions payantes.

Les salles de répétition sont mises gracieusement à la disposition du personnel du Conservatoire en fonction des disponibilités de salles.

### **Tarifs 2022/2023 - Location de matériel de percussions**

Forfait de 100 € à 500 € selon la valeur des instruments empruntés.

### **Tarifs 2022/2023 - Concerts**

Les spectacles organisés par le Conservatoire tout au long de la saison culturelle sont gratuits à l'exception des concerts éducatifs.

Concerts éducatifs (scolaires)	3,00 €
--------------------------------	--------